



Projet pédagogique ALSH de L'APEB

Pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans

VACANCES D'ETE 2021



Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente sur la période du 5 au 9 juillet 2021 et du 19 au 23 juillet 2021

La Terre, notre Amie !



Direction : Rébecca HERVE REY (Stagiaire BPJEPS LTP)
Lieu : 68 rue Mondenard 33000 BORDEAUX

Sommaire

- 1. Présentation de l'organisateur
& référence au projet éducatif**
- 2. Public accueilli**
- 3. Période d'accueil**
- 4. Locaux**
- 5. L'équipe d'animation**
- 6. Thématique de la période**
- 7. Objectifs pédagogiques et projets d'animations**
- 8. Journée type**
- 9. Horaires d'accueil et de départ**
- 10. Présentation des précautions sanitaires pour
l'accueil collectif de mineurs**

1 Présentation de l'organisateur et référence au projet éducatif

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de 4 objectifs majeurs :

- **Grandir et s'épanouir dans les temps de loisirs**
- **Éduquer au vivre ensemble**
- **Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente**
- **Promouvoir l'éducation à l'environnement.**

2 Public accueilli

Des enfants de 3 ans à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel. Les enfants accueillis viennent en majorité de l'établissement qui est notre partenaire permanent puisqu'il accueille notre association tout au long des années depuis 2014. Des enfants d'établissements privés du même secteur et des enfants du secteur public seront également présents sur la structure, puisque notre accueil de loisirs est ouvert à tout public. L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident. **Les enfants devront avoir CASQUETTES, CREME SOLAIRE ET GOURDES MARQUEES AU NOM DE L'ENFANT.**

3 Périodes d'accueil

L'accueil de loisirs de l'APEB sera ouvert du lundi 5 jusqu'au vendredi 30 juillet 2021, de 8h à 18h30.

4 Locaux et espaces

L'ALSH accueillera les enfants sur le site de l'école St Gabriel, doté :

- de 5 salles d'activités : trois réfectoires, un gymnase et une salle de garderie.
- d'un dortoir et des sanitaires de la salle de classe petite section jaune.
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation et un préau couvert.

L'ALSH se déplacera sur différents sites extérieurs (sorties en journée) afin de servir le projet pédagogique. Il s'agira de visites de fermes pédagogiques, de la réserve naturelle du Teich éventuellement : ces sorties seront portées au planning d'activités du mois de juillet 2021.

5 L'équipe d'animation : l'équipe est composée de 7 animateurs : Marie, Marie-Emilie, Cécile, Rébecca, Armand, Matthieu et Pierre et d'un personnel d'entretien Joëlle.

La notion d'équipe est importante pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice ainsi qu'une équipe d'animateurs permanents, adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le directeur

- .. Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- .. Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- .. Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- .. Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, Mairie, Caisse d'Allocations Familiales...).
- .. Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle et humaine).
- .. Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- .. Il organise l'accueil et le départ des enfants avec un animateur désigné à cet effet.
- .. Il a un rôle central dans la communication avec les parents : il se rend disponible, il est à l'écoute des demandes, informe et rassure.

Le suivi sanitaire est également une fonction assurée par la direction

- .. S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux,
- .. Gérer le contenu des trousse à pharmacie
- .. Informer l'équipe d'animation des conduites à tenir en matière de sécurité, de mesures d'hygiène.

Les animateurs

Auprès des enfants

- .. Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- .. Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- .. Ils savent accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- .. Ils sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- .. Ils savent adapter les activités à la tranche d'âge des enfants.
- .. Ils gèrent complètement leurs activités, de la préparation jusqu'au rangement.
- .. Ils respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- .. Ils font part au reste de l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- .. Ils connaissent les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- .. Ils se positionnent en tant qu'adultes référents, exemplaires, tant sur le plan de l'attitude, du comportement que sur le plan du langage.
- .. Ils prennent en compte la diversité des enfants, sans favoriser ni exclure.

6 Thématique de la période « vacances d'été 2021 »

Promouvoir l'éducation ou la sensibilisation à l'environnement, tout en permettant la découverte en favorisant une atmosphère conviviale et familiale, en proposant des activités variées, de qualité et adaptées, en étant à l'écoute des besoins, des envies de chacun, en adaptant le rythme à chacun, et en étant garant de la sécurité physique, morale et affective de tous. Tout en élargissant les centres d'intérêts, en favorisant le vivre ensemble, en développant la curiosité, l'envie à travers la découverte et en laissant à l'enfant une fenêtre ouverte sur la programmation des activités de façon à lui permettre d'être acteur de ses loisirs donc impliqué.

A partir de cette intention éducative, l'objectif général choisi pour cette quinzaine est le suivant :

« **Faire de l'enfant d'aujourd'hui l'adulte qu'il sera demain** ». L'objectif principal est de sensibiliser ce public à la prise en compte de l'environnement au sens large du terme avec des citoyens donc des personnes qui, dans leurs actes quotidiens respectent l'intérêt général. Cette attitude peut s'appliquer à l'environnement d'où la notion d'écocitoyenneté en menant des projets dans ce sens comme la recherche sur le tri des déchets, le recyclage des déchets, les créations à partir du recyclage, la culture responsable, le potager...

« **Faire découvrir les actions éco citoyennes afin de favoriser l'environnement où l'on vit** » et leur permettre de s'impliquer par la participation, la mise en pratique de gestes responsables et la proposition tout en s'amusant. »

LA TERRE, NOTRE AMIE !



7 Objectifs pédagogiques et projets d'animations

| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | PROJET D'ANIMATION (propositions d'activités au regard du projet pédagogique) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'Homme sur l'Environnement - Favoriser la relation des enfants à la Nature et au respect de l'environnement - Permettre une meilleure compréhension de ce qui entoure les enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et découverte d'actions de protection de la Nature au travers de : tri de déchets, recyclage et sensibilisation à la cause animale et à la biodiversité - Création d'un potager, de cartes à planter et d'herbiers et de masques. - Parcours Nature, jeux autour des éléments de la nature, construction et fabrication avec ce qui m'entoure |

GRILLE D'EVALUATION DES OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Intention éducative : Promouvoir l'éducation ou la sensibilisation à l'environnement.

Objectif général : « Recréer du lien avec la nature à travers la prise de conscience, développer la curiosité de ce qui nous entoure à travers la découverte, la connaissance et la compréhension, favoriser les activités en lien avec la nature et la culture et sensibiliser aux impacts des agissements de l'Homme sur la Nature »

| OBJECTIFS OPERATIONNELS (fixés pour les enfants) | CRITERES (je veux savoir si...) | INDICATEURS (je remarque...) | MODALITES DE RECUEIL |
|---|--|---|---|
| Développer la curiosité sur ce qui entoure les enfants au travers de la découverte, la connaissance, la compréhension | Les enfants sont intéressés, réceptifs, sensibles et impliqués | Les enfants participent activement, sont force de proposition | Observation |
| Etre en lien avec la nature au travers d'activités sportives, manuelles... | Les enfants sont connectés et respectueux avec la nature | Les enfants sont créatifs et ingénieux | Mise en œuvre d'un journal photos et exposition des créations réalisées par les enfants |
| Prise de conscience des actions de l'Homme sur la Nature | Les enfants font-ils la différence entre une action positive ou négative sur la nature | Les enfants sont concernés et impliqués | Débats, échanges, questions posées, émergence de leurs idées « solutions » |

8 Journée type

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que «la vie quotidienne » :

Coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, legos...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « Ateliers sportifs », « ateliers artistiques »..., aux heures où le niveau de vigilance et d'attention des enfants sont les plus élevés.

Quoi qu'il en soit, toutes les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée.

8h-9h : accueil et temps libre organisé. Découverte des activités de la matinée par groupe

9h-9h15 : Inscription des enfants au sein des différents ateliers.

9h30-11h30 : ateliers variés

11h30-12h00 : rangement, passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas

11h30 - 12h30 : déjeuner pour les maternels

12h00 – 13h00 : déjeuner pour les primaires

13h-14h15 : temps libre organisé mais calme chez les primaires

3-4 ans, la sieste (13h/...) : chaque enfant a la possibilité de faire la sieste ou d'être en temps calme dans le dortoir selon ses besoins et envies et d'en sortir à son rythme. Pendant ce même temps les enfants ne désirant ni dormir ni se reposer peuvent profiter des espaces aménagés dans une autre salle mais dans le calme. On considère que ce temps après repas favorise la digestion et la poursuite de la journée dans les meilleures conditions possibles.

4-5 ans, le temps calme (13h/14h30) : se vivra dans la salle d'accueil du matin ou dans la garderie ou sous le préau en fonction du temps autour de jeux de société, de lecture de contes, d'album, de yoga etc... ou d'activités posées. Mais possibilité pour les enfants qui en ont besoin ou envie de faire la sieste.

14h/14h30-16h : inscription aux activités de l'après-midi puis temps d'activités et d'animations

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : rangement des activités et préparation au départ

17h – 18h30 : départs échelonnés et temps libre organisé.

Le repas :

Les enfants déjeuneront dans un réfectoire aménagé pour les différentes tranches d'âges. Ils passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène.

Au moment des repas les animateurs seront répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant. Le moment du repas doit permettre à l'enfant d'apprendre ou de se perfectionner dans le maniement des différents couverts afin de manger proprement et de découvrir et apprécier une alimentation diversifiée et équilibrée.

9 Horaires d'accueil et de départ

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil.

| | ACCUEIL | DEPART |
|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Journée complète | Entre 8h et 9h | Entre 17h et 18h30 |
| Matinée sans repas | Entre 8h et 9h | Entre 11h45 et 12h |
| Matinée avec repas | Entre 8h et 9 h | Entre 13h30 et 14h |
| Après-midi sans repas | Entre 13h30 et 14h | Entre 17h et 18h30 |
| Après-midi avec repas | Entre 11h45 et 12h | Entre 17h et 18h30 |

10 Présentation des précautions sanitaires pour l'accueil de mineur

A. Distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale désormais de **deux mètres** entre chaque personne en intérieur, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

B. Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est **obligatoire** dans les locaux de l'alsh tant pour **l'équipe pédagogique** que pour les **enfants à partir de 6 ans** qui fréquenteront ce lieu.

Nous rappelons que ces masques « grand public » doivent être portés correctement (**toujours couvrant du nez jusqu'au menton inclus**), ne pas être enlevés, sont à usage unique et ont une durée de vie de 4h maximum.

C. Application des gestes barrières

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en tout au long de la journée, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces, à ce jour, contre la propagation du virus.

D. Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'enceinte du centre de loisirs
- Avant et après chaque activité
- Avant et après chaque déjeuner, goûter
- Avant et après le passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (les mouchoirs en papier, les essuie-mains en papier seront mis dans une poche poubelle spécifique prévue à cet effet qui sera fermée le soir par un animateur et déposée dans le container de l'école.
- Le soir avant de quitter le centre de loisirs

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc... doivent être évités ou limités et donc accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel personnels entre le domicile et l'école est strictement proscrit durant cette période COVID.

E. Ventilation des locaux

L'aération des salles DOIT fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les locaux occupés pendant la journée sont aérés avant l'arrivée des jeunes, pendant le temps du repas et le soir pendant la désinfection et le nettoyage.

F. Deux groupes sont formés par l'équipe pédagogique en fonction de l'âge de l'enfant.

- Un premier groupe de 3 à 5 ans pour les maternelles
- Un second groupe de 6 ans à 11 ans pour les primaires.
- Les animateurs veilleront à ce que les groupes une fois formés ne se croisent jamais tout au long de la journée (pas de brassage) en intérieur (salles d'activités et réfectoires pour le temps du déjeuner).
- Chaque groupe se verra attribuer sa salle d'activité :
 - La garderie pour les primaires
 - Le petit réfectoire donnant sur la cour de la crèche pour les maternels.

G. Organisation, arrivées et départs

- Les enfants seront accueillis par un animateur localisé à l'entrée de la cour de récréation (au niveau du portail blanc) de façon à ne pas laisser l'accès dans la cour aux accompagnants.
- Un sens de circulation sera établi pour que les parents ne se croisent pas lors des arrivées (ils doivent suivre le circuit implanté sur le site par l'établissement Saint-Gabriel).

- Les enfants commenceront par le lavage des mains dans les sanitaires extérieurs en présence d'un animateur qui s'assurera de la bonne réalisation de ces gestes ». Seulement après ce passage obligatoire, chaque enfant pourra rejoindre son groupe.
- Les enfants de plus de 6 ans seront munis obligatoirement d'un masque pour le matin et d'un second pour l'après-midi.
- Le matériel sera désinfecté après chaque utilisation et dès que cela sera nécessaire.

Si un enfant présente de la fièvre ou des symptômes liés au COVID-19 l'équipe pédagogique en informera les parents et il sera mis dans une pièce à l'écart des autres enfants sous la surveillance d'un animateur, Dans l'attente des parents ou autres personnes en charge de le récupérer.

Le départ : Les familles devront IMPERATIVEMENT attendre à l'entrée de la cour qu'un animateur accompagne l'enfant jusqu'à elles. Les parents devront respecter le sens de circulation mis en place sur le site.

